

Plan stratégique de la Colombie-Britannique sur les affaires francophones 2006-2009

Entente de coopération entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la Colombie-Britannique sur les affaires francophones

1. Orientation générale, objectifs et priorités de la Colombie-Britannique

Le gouvernement de la Colombie-Britannique souhaite continuer de travailler en collaboration avec le gouvernement du Canada dans le but d'appuyer la communauté de langue officielle en situation minoritaire de la Colombie-Britannique et de favoriser son essor. Le gouvernement de la Colombie-Britannique a établi le *Plan stratégique sur les affaires francophones 2006-2009* en vue d'atteindre cet objectif. Ce Plan stratégique est une extension du *Plan stratégique sur les affaires francophones 2005-2006*.

Le *Plan stratégique sur les affaires francophones 2006-2009* continue de préconiser une approche coordonnée ayant pour but de maximiser l'efficacité des initiatives visant à rehausser la vitalité et à appuyer davantage l'épanouissement de la communauté franco-colombienne. Ce *Plan stratégique sur les affaires francophones 2006-2009* facilitera également la création de partenariats appuyant l'orientation générale et les objectifs.

En 2001, suite à la signature de la première *Entente-cadre Canada – Colombie-Britannique sur la promotion des langues officielles*, le gouvernement de la C.-B. a consulté la communauté afin qu'elle lui fasse part de ses besoins et priorités. Pendant la période d'application de cette première Entente, les responsables du Programme des Affaires francophones, le député provincial responsable des Affaires francophones et plusieurs représentants gouvernementaux ont organisé de nombreuses rencontres et consultations auprès de groupes communautaires afin de se tenir au courant de leurs besoins et d'obtenir leur rétroaction sur les initiatives menées à bien. Depuis 2001, la communauté francophone réclame un meilleur accès à des services en français dans des domaines clés, notamment la santé, le développement économique, la justice, les services sociaux, la petite enfance et l'immigration. Le *Plan de développement global (Strategic Development Plan) 2004-2009* élaboré par la communauté francophone tient compte des mêmes besoins et priorités. En 2005, le Programme des affaires francophones de la C.-B. a consulté les groupes communautaires pour déterminer les besoins et priorités actuels et futurs.

Le *Plan stratégique sur les affaires francophones 2006-2009* est également axé sur les besoins et priorités déterminés par la communauté francophone lors de la consultation de 2005.

2. Objectif stratégique

Le *Plan stratégique de la Colombie-Britannique sur les affaires francophones 2006-2009* permettra à la Colombie-Britannique de continuer d'appuyer la communauté franco-colombienne, en encourageant la création et le développement d'une infrastructure de services de base dans des domaines clés. En mettant en valeur le Programme des Affaires francophones de la Colombie-Britannique et en recherchant une collaboration plus étroite avec les ministères et organismes, ce Plan stratégique a pour but d'améliorer la disponibilité des services offerts à la communauté francophone dans les domaines prioritaires suivants : la santé, le développement économique, les services sociaux et la justice. Une priorité également mentionnée par la communauté francophone au cours de la consultation de 2005 est le besoin d'accroître sa capacité dans le secteur des arts et de la culture afin qu'elle réalise son potentiel économique et social.

Ce Plan stratégique est cohérent avec l'objet général de l'*Entente de collaboration Canada – Colombie-Britannique en matière de langues officielles 2006-2009*, lequel consiste à fournir un financement par l'entremise d'un mécanisme de planification conjointe et de coordination des initiatives et des activités visant à favoriser l'épanouissement de la communauté franco-colombienne.

Lors de l'élaboration de ce Plan stratégique, on a pris en compte les besoins de la communauté, les priorités du gouvernement de la Colombie-Britannique et celles du *Plan d'action du gouvernement fédéral pour les langues officielles*. Le Plan stratégique décrit les initiatives et les activités que la Colombie-Britannique compte entreprendre pendant la période d'application de l'*Entente de coopération sur les langues officielles* et indique les résultats attendus. La Colombie-Britannique assurera un suivi et évaluera les résultats de ces initiatives. Le Plan stratégique est une feuille de route pour la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des diverses initiatives et activités.

3. Plan stratégique

Mesures/activités envisagées 2006-2009	Résultats attendus	Indicateurs de rendement pour l'Objectif n° 1	Contributions provinciale et fédérale par année
Objectif n° 1 : Renforcer l'administration du Programme des Affaires francophones			Du fédéral : 220 000 \$ De la C.-B. : 80 000 \$ Total : 300 000 \$
<ul style="list-style-type: none"> • Consulter et assister les ministères et organismes du gouvernement de la C.-B., les membres indépendants de l'Assemblée législative (l'ombudsman, le directeur général des élections, etc.) ainsi que les municipalités lors de la planification et de la prestation de services destinés aux francophones de la C.-B. • Promouvoir l'utilisation des deux langues officielles dans les communications gouvernementales, le cas échéant • Établir, avec les ministères et organismes provinciaux, un plan de prestation de services destinés à la communauté francophone, dans des domaines clés, notamment la santé, le développement économique, la justice et les services sociaux (y compris les services de garde d'enfants, l'éducation des jeunes enfants, l'immigration et la littératie, et suivre les progrès accomplis • Favoriser la collaboration et les partenariats entre le gouvernement de la C.-B. et le gouvernement du Canada, et entre celui de la C.-B. et ceux des autres provinces et territoires, afin de renforcer la vitalité de la communauté franco-colombienne et d'augmenter le nombre de services offerts à la communauté francophone • Encourager les activités de sensibilisation à la langue française et la participation des ministères provinciaux afin d'accroître la visibilité de la communauté francophone et de renforcer la collaboration entre les divers ministères et les groupes communautaires. • <i>Gérer l'Entente de coopération Canada – C.-B. sur les langues officielles 2006-2009</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité accrue de services en français dans les domaines prioritaires • Capacité accrue de la part du gouvernement de la Colombie-Britannique d'offrir des services à la communauté franco-colombienne • Vitalité et visibilité accrues de la communauté francophone / sensibilisation augmentée relative à cette communauté • Participation des groupes francophones / continuation des partenariats opérationnels existants entre les ministères et les organismes et création de nouveaux partenariats • Sensibilisation et compréhension accrues des ministères et organismes du gouvernement de la C.-B. à l'égard du Programme des Affaires francophones et de la communauté franco-colombienne • Communication améliorée entre les représentants des ministères et organismes de la C.-B. et la communauté francophone, d'une part, et entre ceux-ci et leurs homologues francophones dans les autres provinces et territoires, d'autre part 	<ul style="list-style-type: none"> • Niveau de satisfaction de la communauté francophone quant aux services offerts par les ministères et organismes • Nombre de partenariats opérationnels créés ou maintenus au cours de la période de trois ans 	

Mesures/activités envisagées 2006-2009	Résultats attendus	Indicateurs de rendement pour l'objectif n° 2	Contributions provinciale et fédérale par année
Objectif n° 2 : Appuyer le développement, la planification et la prestation des services dans cinq domaines prioritaires			Du fédéral : 480 000 \$ De la C.-B. : 620 000 \$ Total : 1 100 000 \$
<p>Priorité n° 1 : Santé</p> <ul style="list-style-type: none"> Collaborer avec le <i>Ministry of Health Services</i> et les <i>Health Services Authorities</i> pour maintenir ou améliorer les services de santé offerts à la communauté francophone <p>Exemples de mesures envisagées pour 2006-2009 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Collaborer avec le <i>Ministry of Health Services, Population Health and Wellness Program</i>, et appuyer les initiatives du Ministère en vue de maintenir la disponibilité et la promotion du GuideSanté et des fiches santé <i>BC Health Files</i> Collaboration avec le <i>BC Public Health Services Agency</i> en vue de maintenir et d'augmenter la prestation de services de santé en français et d'améliorer l'accès à ces services 	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation des services mis à la disposition de la communauté franco-colombienne et meilleur accès à ces services Continuation ou augmentation des projets de partenariats avec les intervenants provinciaux 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'initiatives et d'activités entreprises pour appuyer la prestation de services à la communauté franco-colombienne 	

Mesures/activités envisagées 2006-2009	Résultats attendus	Indicateurs de rendement pour l'objectif n° 2	
Objectif n° 2 : Appuyer le développement, la planification et la prestation des services dans cinq domaines prioritaires			
<p>Priorité n° 2 : Développement économique</p> <ul style="list-style-type: none"> Appuyer le <i>Ministry of Economic Development</i> et le <i>Ministry of Small Business and Revenue</i> dans la mise en œuvre des initiatives suivantes : le repérage de projets favorisant la création d'emplois pour la communauté francophone et faisant la promotion de la C.-B. comme endroit idéal pour le tourisme les investissements, les affaires et pour vivre. Appuyer les stratégies et les programmes (qu'ils soient liés ou non aux Jeux olympiques de 2010) initiés par les ministères, les organismes, les sociétés d'État et les municipalités, visant à favoriser le développement économique de la communauté francophone dans les régions tant urbaines que rurales <p><u>2.1 Immigration</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Appuyer le <i>Ministry of Attorney General</i> et le <i>Ministry of Economic Development</i>, qui partagent les responsabilités de recruter et d'intégrer les nouveaux arrivants francophones et de les encourager à rester en Colombie-Britannique <p><u>2.2 Arts et culture</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Appuyer le <i>Ministry of Tourism, Sports and Culture</i> dans son mandat de création de programmes favorisant l'épanouissement social et économique du secteur des arts et de la culture <p>Exemples de mesures envisagées pour 2006-2009 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Collaboration avec le <i>Ministry of Economic Development</i>, dans le but de mettre sur pied une initiative touristique bilingue dans la région de Nanaimo Collaboration avec la ville de Coquitlam dans le cadre de son initiative de revitalisation de la ville francophone de Maillardville 	<ul style="list-style-type: none"> Possibilités accrues de création d'emplois Mise en valeur des entreprises francophones de la C.-B. sur les marchés canadiens et internationaux Maximisation des avantages économiques découlant de l'immigration Les nouveaux arrivants francophones bénéficient d'un meilleur accès aux services et à l'information. Les artistes francophones et les organismes culturels et artistiques reçoivent un soutien leur permettant d'accéder à des marchés existants et nouveaux et à élaborer de nouveaux produits et services. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de projets de développement économique liés à la francophonie qui ont été repérés ou mis en valeur Nombre d'initiatives accomplies ou entreprises dans le cadre du plan d'action établi par le Comité directeur régional de la C.-B. pour favoriser l'immigration francophone Nombre d'initiatives qui célèbrent la présence et les contributions de la communauté franco-colombienne 	

Mesures/activités envisagés 2006-2009	Résultats attendus	Indicateurs de rendement pour l'objectif n° 2	
<p>Priorité n° 3 : Services sociaux</p> <ul style="list-style-type: none"> Appuyer les ministères et organismes de la C.-B. dans leurs efforts visant un meilleur accès aux services pour les familles, les enfants, les femmes, les personnes âgées et les nouveaux arrivants de langue française. <p><u>3.1 Services à la petite enfance</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Appuyer les ministères et les organismes dans l'élaboration d'initiatives relatives à la petite enfance, visant la communauté francophone <p><u>3.2 Littératie</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Appuyer les ministères dans leurs efforts d'aider les enfants et les adultes à acquérir les capacités de lecture et d'écriture nécessaires pour prendre place à part entière dans la société. <p>Exemples de mesures envisagées pour 2006-2009 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Collaborer avec les ministères provinciaux pour faciliter la formation d'éducateurs francophones de la petite enfance et la reconnaissance de leurs titres de compétences. Collaborer avec le <i>Ministry of Education and Advanced Education</i> en vue de subvenir aux besoins du Centre d'alphabétisation francophone de Vancouver Collaborer avec le <i>Ministry of Community Services</i> pour favoriser et appuyer la participation des femmes francophones à toutes les facettes de la vie en Colombie-Britannique 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre accru de services à la petite enfance pour la communauté francophone. Meilleur accès aux ressources documentaires en français pour les familles, les enfants, les adultes et les enseignants-tuteurs. Meilleur accès aux services pour les femmes et les familles francophones 	<ul style="list-style-type: none"> Maintien d'un poste de travailleur social ou travailleuse sociale bilingue pour la ville de Vancouver. Nombre d'initiatives et de programmes établis ou en cours de développement pour appuyer les services aux jeunes enfants dans le cadre de la communauté francophone. Le Centre d'alphabétisation francophone de Vancouver conserve la même dotation en personnel qu'en 2005. Nombre d'initiatives établies ou en cours de développement pour répondre aux besoins des familles, des femmes et des aînés francophones. 	
<p>Priorité n° 4 : Justice</p> <ul style="list-style-type: none"> Appuyer le <i>Ministry of Attorney General</i> dans la mise en œuvre de son plan de prestation de services en français <p>Exemples de mesures envisagées pour 2006-2009 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Appuyer le <i>Court Service Branch</i> en vue de faciliter la formation linguistique du personnel, la traduction de documents relevant de l'administration de la justice et la compilation d'une liste de jurés bilingues. 	<ul style="list-style-type: none"> Meilleur accès aux services judiciaires dans les deux langues officielles en vertu de la partie XVII du Code criminel. 	<p>Nombre d'employés bilingues capables d'offrir des services au public en français</p>	

Mesures/activités envisagés 2006-2009	Résultats attendus	Indicateurs de rendement pour l'objectif n° 2	
<p>Priorité n° 5 : Communication, information et consultations</p> <p><u>5.1 Communication et information</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Appuyer les ministères pour s'assurer que la communauté francophone a accès à l'information sur les programmes et services gouvernementaux. • Mettre à jour les publications en français existantes et traduire les nouvelles publications. <p><u>5.2 Consultations</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Encourager les consultations entre le gouvernement de la C.-B. et la communauté franco-colombienne et assurer le suivi de ces consultations. <p>Exemples de mesures envisagées pour 2006-2009:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Collaboration avec le <i>Public Affairs Bureau</i> pour la production, la distribution et la promotion de documentation susceptible d'intéresser la communauté francophone. • Réunion de consultation annuelle du Programme des Affaires francophones avec les principaux intervenants francophones (par ex. : Fédération des francophones de la C.-B., Éducentre, CPF) afin de rester au courant de leurs besoins. 	<ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité accrue de documents et d'information en français • Visibilité accrue de la communauté francophone et sensibilisation augmentée relative à cette communauté • Participation active de la communauté franco-colombienne et apport d'une contribution positive au plan du gouvernement de la C.-B. nommé « Cinq Grands objectifs pour une décennie dorée » • Identification de fonctionnaires provinciaux clés qui sont capables d'offrir des services dans les deux langues officielles 	<ul style="list-style-type: none"> • Quantité d'information publique nouvellement publiée en français • Réunion annuelle avec les principaux intervenants francophones de la C.-B. 	